

DEC212787DR16

Délégation de signature consentie à Monsieur Stéphane BLANC, directeur de l'unité INS1650 intitulée « Institut Ecologie et Environnement » (INEE), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DÉLÉGUÉE RÉGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC201636DAJ du 24 septembre 2020 portant nomination de Mme Carine CONSTANS aux fonctions de directrice adjointe administrative de l'unité INS1650 intitulée Institut Ecologie et Environnement (INEE), à compter du 1^{er} novembre 2020 ;

Vu la décision DEC210807DAJ du 17 février 2021 portant nomination de M. Stéphane BLANC aux fonctions de directeur de l'unité INS1650 intitulée Institut Ecologie et Environnement (INEE), en remplacement de Mme Stéphanie THIEBAULT, à compter du 1^{er} mars 2021 ;

Vu la décision DEC211514DAJ du 1^{er} avril 2021 portant fin de fonctions et nomination de Mme Isabelle LONGIN aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Paris Michel-Ange, en remplacement de Mme Hélène MAURY, appelée à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} septembre 2021 ;

DECIDE :
Article 1^{er}



Délégation est donnée à **M. Stéphane BLANC**, directeur de l'unité INS1650 intitulée Institut Ecologie et Environnement (INEE), à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'INEE, les actes suivants :

1. Les commandes d'un montant inférieur à 40 000,00 euros hors taxes, soit 50 000,00 euros TTC et les actes d'exécution correspondants ;
2. Les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risques, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane BLANC, délégation de signature est donnée à **Mme Carine CONSTANS**, directrice adjointe administrative de l'unité INS1650 intitulée Institut Ecologie et Environnement (INEE), aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Stéphane BLANC et de Mme Carine CONSTANS, délégation est donnée à **Mme Fabienne COUMERT**, chargée des affaires générales de l'unité INS1650 intitulée Institut Ecologie et Environnement (INEE), aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **1^{er} septembre 2021**

La Déléguée régionale de Paris Michel-Ange

Isabelle LONGIN

